

Rapport annuel 2010

Présidente

L'essentiel dans l'immense univers

Souvenirs d'enfance: „A Maja Meier, Rue centrale, Unterwil, canton de Berne, Suisse, Europe, Terre, Système solaire, Voie lactée, Univers“. C'est ainsi que, il y a bien longtemps, Fritz aurait adressé une lettre à Maja; voici un certain temps aussi que c'est par e-mail que Sophie communique avec Marc. Et si nous trouvions, dans la boîte aux lettres, une enveloppe adressée à „ASI Berne, Monbijoustrasse 30, Berne, Suisse, Europe, etc. “, il y aurait certainement quelques petits sourires: quatre petits chiffres suffisent désormais à La Poste pour nous trouver.

Sauf que: une adresse si totalement complète nous rappellerait que nous, que notre profession, l'association, le Comité, le secrétariat, enfin que chaque membre de l'ASI faisons partie d'un système complexe et hétérogène. Il est bon de prendre conscience de sa propre situation au sein de notre immense univers lorsque le moment est venu de rédiger un rapport sur ce qui s'est passé durant l'exercice de notre association. Nous nous sommes bougés durant cette année, on nous a fait bouger, nous avons voulu faire bouger les choses et le moment est de nouveau venu de rendre des comptes à nos membres, à notre environnement et à nous mêmes: qu'est-ce qui a bougé, qu'est-ce que nous avons fait bouger durant l'année 2010?

Sans aucun doute, une année de mouvement dans l'histoire de l'ASI Berne. Les rapports ci-dessous des domaines Politique de partenariat social, Formation, Consultation juridique et consultation pour les membres, Bureau de placement, Administration le prouvent bien, et chacun de ces rapports vaut la peine d'être lu.

Mais commençons par indiquer quelques activités et événements particuliers et importants pour lesquels le Comité a investi des efforts personnels, du temps et de l'argent dans le cadre de ses objectifs pour l'année 2010. C'est en dehors et en plus des activités courantes qu'il s'est consacré à ces activités, anciennes ou nouvelles, activités qui, en partie, se déroulent sur plusieurs années.

Communication : la vie intérieure de l'association

L'association, c'est avant tout les membres. La communication entre les quelque 5000 membres qui constituent le corps même de l'association et les quelque 40 personnes qui œuvrent pour que cette association fonctionne avec des structures modernes, cette communication, c'est la vie intérieure de l'ASI Berne.

Les informations circulent au travers de différents canaux: l'un d'eux est la Newsletter mensuelle adressée à nos membres et qui contient les informations les plus récentes relatives à la politique et à nos domaines de prestation de services; un autre est la partie de notre site Internet réservée exclusivement à nos membres avec des documents spéciaux et des communications concernant les rabais qui leur sont proposés (par ex. des billets pour le Centre Paul Klee); il y a aussi la ligne téléphonique ouverte, notre magazine "Schrittmacherin" qui paraît trois à quatre fois par an et enfin notre assemblée générale annuelle.

Les informations circulent dans les deux directions, les canaux d'informations font partie d'un réseau finement tissé. En plus du "courant normal", il y a aussi les manifestations et les nouvelles initiatives. En 2010, elles se sont notamment orientées vers l'objectif „Empowerment der Pflegenden“ (responsabilisation des soignants) que s'était fixé le Comité. Toutes les personnes actives dans le domaine des soins sont concernées. Il faut renforcer l'initiative personnelle et l'imagination des soignants et élargir leurs champs d'activité.

Nous mentionnerons encore les quatre manifestations bien fréquentées de la série "Trends in der Pflege" (tendances dans les soins). Et aussi le projet Skills- and Grade-Mix dans le cadre de la pétition DRG de l'ASI, de l'ASMAC et du SSP. Et puis la communauté d'intérêts Spitex (aide et soins à domicile) avec le séminaire qu'elle organise deux fois par an et le nouveau réseau Spitex.

Suite à une suggestion faite lors de l'Assemblée générale 2009, les membres ont aussi été appelés à se prononcer sur l'adhésion à l'association OrTra Santé Berne. La question n'a suscité qu'un faible intérêt, les opinions exprimées étant divergentes. Le Comité continue néanmoins à suivre ce sujet de près.

Ce serait trop long d'énumérer toutes les manifestations. Vous trouverez d'ailleurs toutes les informations sur notre site Internet. N'hésitez pas à nous contacter personnellement par e-mail ou par téléphone.

L'ASI Berne n'est pas une formation isolée – voir la comparaison au début. Nous sommes une section, la plus grande, de l'ASI Suisse. Notre association faitière travaille elle aussi à renouveler ses structures qui en ont bien besoin. Nous collaborons: au travers de nos délégués au Comité central, au travers de nos délégués soigneusement préparés et dévoués au sein des assemblées de délégués. Le projet de statuts a été approuvé par l'assemblée extraordinaire des délégués du 25 novembre 2010. Nous participons également à la planification et à l'organisation de la Journée internationale des infirmières qui a lieu chaque année le 12 mai.

C'est également au Comité et à ses membres qu'incombe la tâche de représenter la profession soignante face à la politique et face aux autorités. La liste des contacts politiques en annexe en donne un aperçu. L'année 2010 a nécessité des efforts supplémentaires pour les élections au Grand Conseil. Nous avons soutenu les candidates issues des rangs de notre association. Les nombreuses discussions en rapport avec les élections ont montré une fois de plus l'importance des questions touchant aux soins dans la politique mais aussi combien les problèmes réels de notre profession sont souvent méconnus et ignorés. Ou, pour l'exprimer différemment: combien le travail de notre association professionnelle est nécessaire.

Une de nos tâches essentielles est d'organiser des manifestations et de développer de nouvelles initiatives. Il est indispensable de participer aux manifestations dans notre environnement professionnel, politique et économique. Nous y apportons des informations mais nous en retirons aussi des informations. Ce qui nous permet à nous d'introduire de nouveaux contenus dans nos canaux de communication et à nos membres d'aller y puiser.

La communication est la vie intérieure de l'ASI. Nous pouvons constater que ce n'est pas une figure rhétorique, notre association *vit réellement*.

Un vent nouveau souffle sur l'ASI Berne

L'année 2010 a aussi apporté quelques changements au Comité et au secrétariat. Nous travaillons sur la base de statuts nouveaux et modernes. La tâche a été longue et pénible pour établir ces bases mais maintenant, c'est en toute sécurité que nous nous reposons dessus.

Au secrétariat, il y a eu quelques rotations de personnel. Bien que cela fasse partie de la vie d'une organisation, il est toujours difficile de voir partir des collègues. Chaque changement au secrétariat inquiète le Comité. Qui s'en va et pourquoi? Et naturellement: comment est-ce que ça va se passer après? Avec qui?

Alors que 2010 touche à sa fin, on ne peut que constater: ça se passe bien, tout à fait bien! Le compte des résultats en est la preuve puisque - contre toute attente - il ne sera pas négatif.

Grâce à la bonne direction choisie par le Comité et les collaboratrices du secrétariat, à l'évolution positive en particulier dans le domaine Formation et aux efforts redoublés de tout le monde, la situation financière est plus confortable. C'est avec confiance que nous pouvons envisager l'avenir.

La décision d'opter pour une organisation sans directrice/directeur au secrétariat a permis d'instaurer des hiérarchies plates et des structures plus simples.

Les domaines et leurs cheffes assument une responsabilité plus directe. Au secrétariat, on sent comme un vent nouveau, un regain d'entrain et de plaisir à endosser davantage de responsabilités et à travailler dans ces nouvelles conditions.

Politique de partenariat social

Toute l'année 2010 a été marquée par les turbulences et surtout par la situation financière difficile dans la santé publique ainsi que ses répercussions sur les collaboratrices et collaborateurs dans les domaines des soins aigus, de l'aide et des soins à domicile et des soins de longue durée.

Durant l'été, les associations de personnel ASI Berne, SSP et ASMAC ont récolté des signatures et elles ont remis, au milieu du mois de septembre, plus de 5000 cartes avec une lettre ouverte au Conseil exécutif. Dans cette lettre, on demandait instamment au Conseil exécutif de faire en sorte que le personnel hospitalier puisse bénéficier des mêmes négociations salariales et des mêmes conditions de travail que le personnel de l'administration cantonale et que les enseignants. Pour que les patients soient bien traités, soignés et suivis, le personnel doit être motivé, ce qui nécessite une rémunération équitable et des conditions de travail appropriées. L'introduction du nouveau financement hospitalier accentue cependant de manière considérable la pression sur les salaires et les conditions de travail; certains hôpitaux parlent même de diminuer leurs effectifs. Il est du devoir du Conseil exécutif de s'assurer de toute urgence que la qualité des soins hospitaliers reste excellente.

Au mois de septembre, les rumeurs venant de l'Hôpital de l'Île selon lesquelles 114 postes prévus devraient être supprimés en 2011, ont été confirmées. L'un des domaines les plus durement touchés est le domaine des soins avec 40 emplois. C'est avec la collaboration du SSP et de l'ASMAC qu'il a été possible de négocier avec la direction de l'Hôpital de l'Île un accord sur les mesures d'accompagnement.

La signature de la convention collective de travail révisée (CCT) pour le personnel des hôpitaux a certainement constitué une étape importante et un grand moment de cette année. La CCT a été signée à la fin d'octobre, lors d'une conférence de presse en présence de M. Perrenoud, président du Conseil exécutif, par l'ASI Berne ainsi que tous les autres partenaires impliqués. Ce qui prouve qu'un partenariat social qui fonctionne bien est réellement nécessaire, tant pour les associations d'employés que pour les associations d'employeurs, malgré ou peut-être justement à cause de la situation financière difficile dans le canton de Berne.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits du résultat des négociations: un jour de vacances supplémentaire nous permet enfin d'atteindre le niveau du canton. En outre, tous les ayants droit obtiendront désormais le versement des allocations

également sur le salaire afférent aux vacances ainsi que 1- 4 échelons lors du calcul des années d'expérience professionnelle et non plus 1-2 comme jusqu'à présent. L'augmentation des allocations pour temps de travail irrégulier (CHF 5.- de l'heure) était aussi un de nos objectifs mais nous n'avons pas réussi à l'obtenir.

Une autre nouveauté dont nous nous réjouissons est la convention collective de travail (CCT) pour le domaine de l'aide et des soins à domicile (Spitex). L'ASI Berne, aidée de ses partenaires sociaux SSP et Curahumanis, a pu entamer les premières négociations avec les représentants des employeurs. Durant l'été, ces derniers ont demandé une interruption des négociations, leurs collaborateurs étant totalement occupés par le lancement de deux initiatives. Les négociations ont néanmoins pu reprendre en décembre. Notre principal objectif reste une amélioration collective, la plus étendue possible, des conditions de travail.

C'est à la fin du mois de novembre que se sont déroulées les premières négociations pour les salaires 2011. A partir de 2012, les hôpitaux seront plus flexibles lors des négociations salariales, c'est à dire qu'ils ne seront plus liés aux échelons et aux augmentations de salaire du canton en fonction des prestations.

Nous ferons tout notre possible pour défendre au mieux les intérêts de nos membres également en 2011.

Sabine Weber, cheffe du domaine Politique de partenariat social, ASI section de Berne

Tamara Bütikofer, collaboratrice Politique de partenariat social, ASI section de Berne

Membres

A la fin de l'année 2010, le nombre des membres de la section de Berne se situera probablement légèrement en dessous du nombre enregistré l'année précédente (5302), ce qui correspond à la tendance générale. Le nombre des démissions est supérieur au nombre des membres recrutés pour une année.

La révision des statuts de la section de Berne au printemps 2010 a introduit un délai de résiliation de trois mois. Cependant, étant donné que tous les membres ont reçu il y a peu de temps, en même temps que la facture pour leur cotisation 2011, des informations sur la possibilité de démissionner, les résiliations qui arriveront après l'expiration du délai seront encore prises en compte pour l'année 2010.

L'acquisition de nouveaux membres et le maintien des effectifs sont restés, comme chaque année, des thèmes centraux. Ce qui nous importe, c'est surtout d'assurer un bon service et une assistance étendue à nos membres actuels. Grâce aux nouveaux horaires d'ouverture de nos lignes téléphoniques, chaque jour de 8.30 à 12.00 heures et de 13.00 à 17.00 heures, il est plus facile de joindre le secrétariat. Les appels sont traités de manière rapide, compétente et individuelle.

Nous prêtons également une oreille attentive aux membres qui nous annoncent leur démission. Chaque membre compte pour nous et nous leur demandons toujours de nous indiquer les motifs qui les poussent à démissionner.

Plus de 50% des démissions concernent des soignants qui cessent d'exercer leur profession (21%), qui prennent leur retraite (30%) ou qui cessent de travailler en raison de leur âge (4%). Ces chiffres montrent d'autant mieux combien il est important de convaincre les jeunes soignants à s'engager en devenant membres de l'association professionnelle.

La crise économique et ses répercussions sur les ménages privés se remarquent aussi au niveau des résiliations. Alors qu'en 2009, 11% des démissions étaient justifiées par des raisons économiques (cotisation trop chère), ce sont 14% des personnes démissionnant en 2010 qui ont invoqué cette raison.

Cette année, les démissions ont été presque compensées par les nouvelles adhésions. Nous sommes particulièrement heureux du fort pourcentage de membres de moins de 30 ans. 42% des adhésions proviennent de cette catégorie pour seulement 19% des démissions. Le nombre des membres entre 30 et 40 ans a diminué parce que ces membres font une pause pour se consacrer à leur famille ou parce qu'ils arrêtent d'exercer la profession.

* Le chiffre exact n'était pas encore disponible lors de la rédaction du présent rapport.

Karin Zech, cheffe du domaine Membres

Consultation juridique et consultation en matière de salaire

En 2010, les membres et non membres ont de nouveau eu souvent recours au service de consultation juridique et de consultation en matière de salaire. Afin d'améliorer encore nos prestations de services à l'intention de nos membres, nous avons décidé l'automne dernier de prolonger les horaires d'ouverture de nos lignes téléphoniques. Nos correspondants en ont été reconnaissants et les appels se sont alors répartis de manière relativement équilibrée. La ligne téléphonique a néanmoins été régulièrement occupée durant les heures de consultation et il a parfois fallu que nos correspondants essaient plusieurs fois avant de pouvoir nous joindre ou alors qu'ils laissent leurs coordonnées sur le répondeur. Ne tenons ici à remercier chacun de sa patience!

Cette année encore, nous avons constaté que nous devons consacrer passablement de temps en dehors des heures de consultation pour étudier soigneusement et traiter les demandes. Nous pouvons certes répondre immédiatement à pas mal de questions mais certaines demandes plus complexes nécessitent souvent des semaines, voire des mois de travail.

Un des éléments importants de la consultation reste le triage: après l'enregistrement de l'état des faits, il faut en évaluer l'urgence, tenir compte des délais de recours, de la complexité du cas et de la situation personnelle du membre. Tout ceci prend beaucoup de temps et des délais plus ou moins longs, tout particulièrement lors de l'évaluation des certificats de travail, sont inévitables.

Le nombre des cas de protection juridique a doublé en 2010 par rapport à 2009. On observe une augmentation des demandes concernant les soupçons de résiliation abusive. La situation économique de bon nombre d'institutions semble être devenue plus tendue; les collaboratrices et collaborateurs sont en outre sous pression. Cette situation ne favorise pas la bonne communication entre employeurs et employés et nous avons de nouveau dû, en 2010, mener plusieurs entretiens de conciliation entre les parties en désaccord.

Heureusement, nous obtenons régulièrement des résultats positifs dans nos efforts pour faire respecter les droits de nos membres. L'essentiel, c'est une discussion ouverte avec les employeurs ainsi que l'intervention professionnelle du service de consultation juridique et de consultation en matière de salaire de l'ASI Berne.

Pour nous soutenir et nous décharger, nous pouvons toujours compter sur la collaboration avec les juristes et la psychologue qui, depuis des années, épaulent l'ASI Berne pour les affaires complexes. Depuis cette année, nous faisons appel en cas de besoin à la Centrale suisse contre le mobbing à Bolligen. Elle nous aide à faire la distinction souvent difficile entre mobbing et situation conflictuelle "courante".

Après une courte interruption, nous avons pu, en novembre 2010, proposer de nouveau à nos membres la consultation dans le domaine de la planification de carrière. Cette prestation de services reste cependant payante étant donné qu'elle va au-delà des prestations proposées par notre service de consultation juridique et de consultation en matière de salaires.

Sabine Weber, cheffe du domaine Consultation juridique, ASI section de Berne

Formation

En 2010, le domaine Formation a proposé un total de 94 cours dans les secteurs suivants: formations continues spécialisées, Intermediate Care (IMC) et urgences, soins palliatifs, direction et formations spéciales. Ces cours ont été un réel succès puisque la participation a été de 90%.

Alors qu'au début de l'année, nos prévisions n'étaient pas très optimistes, nous avons pu, en réagissant rapidement aux besoins des soignants, répéter plusieurs cours et intégrer de nouveaux thèmes dans notre programme. Nous restons ainsi fidèles à notre mot d'ordre " „Aus der Profession – Für Ihre Profession“ (des professionnels - pour les professionnels), valable pour notre programme "Fortschritte 2011" (progrès 2011): ces cours ont un rapport direct avec la pratique et des experts mettent leur savoir à la disposition des participants pour qu'ils puissent améliorer leurs connaissances et aptitudes. La section de Berne de l'ASI dispose d'un pool d'enseignants expérimentés et hautement qualifiés qui ont une excellente réputation au delà des frontières du canton de Berne.

Cette année, c'est dans le cadre du nouveau mode de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale en vigueur depuis le début 2010, que nous avons pu offrir le cours de réinsertion dans les soins (conditions: financement par cas et 3 années sans activité professionnelle). Ce cours a été répété trois fois et a été très bien suivi ainsi que les cours complémentaires. Les participants reçoivent conseils et formation en fonction de leur qualification et du domaine dans lequel ils souhaitent travailler. C'est avec plaisir que nous constatons que, jusqu'à présent, quelque 70% des participants ont pu recommencer à travailler dans les soins.

Deux séminaires spécialisés ont particulièrement marqué cette année 2010. Au printemps, nous avons proposé la journée sur la douleur. En automne, une autre journée a été consacrée à la démence. Alors que le nombre de participants avait déjà été très élevé au printemps, la journée sur la démence a battu tous les records: plus de 180 personnes ont participé à ce séminaire qui a affiché complet.

Notre offre de cours ne s'est pas limitée aux soins infirmiers: nous avons également abordé des questions de politique professionnelle. La série de cours du soir intitulée "tendances dans les soins" avait pour objectif de prévenir les participants des changements qui vont avoir lieu et aussi de les inciter à participer activement à la politique professionnelle.

Parallèlement à toutes ces activités, nous nous sommes aussi consacrés à la préparation de notre nouveau programme de formation pour l'année 2011 "Fortschritte 2011". Son format sera nouveau et sa présentation plus personnelle. L'offre sera basée, comme d'habitude, sur la demande et sur la pratique. L'accent sera mis sur la consolidation et la concentration des domaines importants pour les soignants. Notre priorité est comme toujours la qualité des cours, assurée grâce à nos enseignants hautement qualifiés.

Karin Zech, cheffe du domaine Formation

Bureau de placement

La situation sur le marché du travail reste tendue mais le bureau de placement de l'ASI Berne continue à faire du bon travail. Suite aux licenciements dans les hôpitaux et aux limitations à l'engagement de personnel, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté. En 2010, le nombre de candidates et de candidats a de nouveau été élevé et ceci aussi grâce à notre présence permanente dans les médias.

Jusqu'au mois d'octobre, nous avons pu placer 25 infirmières/infirmiers. Malgré la forte pression pour réaliser des économies dans le domaine des soins pour cas aigus, dans l'aide et les soins à domicile ainsi que dans le secteur des soins de longue durée, le nombre de placements pour des emplois fixes a augmenté. Dans le domaine des soins de longue durée nous avons pu placer deux tiers des personnes cherchant un emploi, dans le domaine de l'aide et des soins à domicile nous en avons placé un tiers.

Les gardes au chevet d'un patient ont de nouveau diminué, car ce sont souvent des étudiants qui sont engagés pour ce type de travail. Cette année, nous n'avons pu placer du personnel que 17 fois; trois de ces gardes ont été assurées par des aides soignantes.

Pour les emplois temporaires, le bureau de placement dispose d'un pool d'environ 70 collaboratrices qui peuvent dépanner un établissement au pied levé ou effectuer des remplacements de quelques semaines. Le nombre de placements temporaires dans les soins pour cas aigus a diminué.

Cette année, nous avons eu davantage de demandes de la part de personnes qui cherchaient un emploi pour 1 - 3 mois seulement et qui n'ont fait partie de notre pool que durant cette période. Nous avons aussi été frappés de constater que les institutions pour soins de longue durée ont recherché plus souvent du personnel avec un certificat d'assistante en soins et santé communautaire ASSC ou des aides soignantes que du personnel infirmier diplômé.

Le bureau n'a pas pu respecter son budget dans le placement temporaire; par contre, pour les emplois fixes, les recettes ont été plus élevées que prévu, ce qui nous a quand même permis d'arriver à un certain équilibre.

Kathrin Hauser, cheffe du Bureau de placement

Comité et secrétariat

L'année 2010 a de nouveau été une année de travail intensif et de collaboration constructive pour le Comité de la section de Berne de l'ASI. Maladies et raisons familiales ont entraîné de nombreuses absences qui ont cependant pu être compensées par le travail accru des autres membres du Comité.

Les personnes suivantes ont quitté le secrétariat durant l'année 2010:

Madame Ursula Jost (juillet), Monika Oeggerli, cheffe Formation (juin) ainsi que la coordinatrice de la Politique de partenariat social Manuela Kocher (juillet).

Ont rejoint l'équipe Tania Krolo (janvier), Tamara Bütikofer (avril) et Marion Ebel (septembre) toutes trois des collaboratrices parfaitement qualifiées et qui savent s'impliquer.

Kathrin Hauser, qui travaillait depuis trois ans dans les ressources humaines, a repris en août la direction du Bureau de placement. Karin Zech, au secrétariat depuis 2006, dirige depuis juillet le domaine Formation et s'occupe aussi depuis le mois d'août du domaine Membres.

Le Comité et le secrétariat de l'ASI Berne remercient tous les membres de leurs fidélité et toutes/tous les partenaires pour la bonne collaboration.

Dr. Barbara Dätwyler

Présidente